



**Ministère des Affaires Foncières**

**Direction des Titres Immobiliers**

Circonscription Foncière de Tshopo I.-  
Division des Titres Immobiliers.-  
ISANGI.-

N° 2.469.3/MIN/AFF.F/CTI/TSHO.I/058 /2016

**Transmis copie pour information à :**

- Monsieur le Directeur Chef de Service des Titres Immobiliers
- Monsieur l'Administrateur Commune de Territoire d'Isangi.-
- Monsieur le Chef de Division du Cadastre/ TSHOPO I.-  
à ISANGI.-

Annexe : \_\_\_\_\_  
 Réf. : V/O.M/N° DG/060/015 DU 29/07/2015.-  
 Objet : **Projet Contrat d'Emphytéose**  
 Parcelle n° : S.R. 656.-  
 Commune : Territoire d'Isangi.-  
 Ville de : Localité Lileko-Sud.-

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Huileries du Congo, S.A (PHC) à Kinshasa.-

Mlle, Mme, M.,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, avec prière de bien vouloir me le retourner dûment signés, deux exemplaires du Projet de Contrat d'Emphytéose relatif à la parcelle n° S.R. 656.- située dans le Commune, Territoire de Isangi, Localité Lileko-Sud.-

que vous occupez en vertu de : Certificat d'Enregistrement Vol. CK. 99 Folio 133  
du dix-huit décembre mil neuf cent quarante six.-

Je vous signale que votre contrat n'interviendra qu'après le paiement de la somme reprise ci-dessous et répartie comme suit :

|  |   |                 |
|--|---|-----------------|
| - Prix de référence du terrain               | : | FC 61.845,00    |
| - Taxe d'établissement du contrat            | : | XXXXXXXXXXXXXXX |
| - Taxe de P.V. de mise en valeur             | : | FC 13.950,00    |
| - Taxe de Certificat d'enregistrement        | : | FC 7.740,00     |
| - Note d'usage                               | : | XXXXXXXXXXXXXXX |
| - Frais de mesurage et bornage               | : | FC 88.350,00    |
| - Frais de consultation                      | : | FC 13.950,00    |
| - Frais croquis                              | : | XXXXXXXXXXXXXXX |
| - Occupation provisoire                      | : | XXXXXXXXXXXXXXX |
| - Loyer du <u>25/04</u> au <u>31/12/2016</u> | : | FC 12.369,00    |
| TOTAL  | : | FC 198.204,00   |

A DEDUIRE : montant déjà payé suivant quittance n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

TOTAL : \_\_\_\_\_

Montant que je vous prie de bien vouloir verser en espèces entre les mains du Comptable des Titres Immobiliers de Tshopo I a ISANGI.- ou au compte n° 11.050/1524 auprès de la Banque Centrale du Congo à KISANGANI.-

La quittance qui vous sera délivrée doit m'être présentée ou transmise en communication en même temps que les deux exemplaires du Contrat d'Emphytéose endéans le mois de la réception de la présente lettre ainsi que la fiche d'identité ci-jointe.



Monsieur \_\_\_\_\_

, l'assurance de ma considération distinguée

Le Conservateur des Titres Immobiliers  
**Jean-Vicky MUNGANGA KIDITCHO BOKAKY**

ANR5702



MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES  
 INSCRIPTION FONCIERE TSHOPO II  
 SOUS LES TITRES IMMOBILIERES  
 SANGI  
 N° 1811480087 - 1811125710

N° 24593/MIN/AF/CTI/TSHOQ/159/2015

Transmis copie pour information à :  
 - Monsieur le Comptable Public des Titres Immobiliers Tshopo II à Sangi.  
 - Monsieur le Chef de Ressort de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo à Sangi.

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Huileries du Congo S.A (PHC) à Kinshasa.

Objet: Projet Contrat à la signature  
 Terrain n° SR 656  
 Territoire de SANGI  
 Contrat d'emphytéose

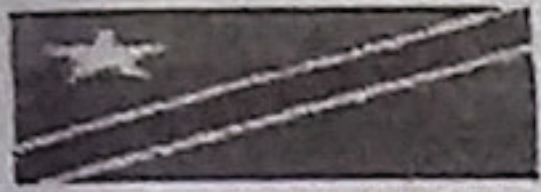
Monsieur,

We référant à votre lettre/DGW n° 16/154/115 du 29 juillet 2015 laquelle vous sollicitez le titre de propriété pour votre Terrain inscrit sous le n° SR 656 à usage agricole, situé dans le territoire d'SANGI, localité ULEKO SUD, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente, deux exemplaires d'un acte de contrat d'emphytéose tout en vous priant de bien vouloir me les renvoyer dûment revêtus de votre signature sur la formule « L'EMPHYTEOTE » accompagnés du bordereau de versement.

Ce contrat est établi aux conditions suivantes :

|  |               |
|--|---------------|
|  | -FC 4.650.000 |
| • Taxe d'établissement contrat   | -FC 1.050.000 |
| • Taxe croquis   | -FC 1.395.000 |
| • Note d'usage   | -FC 950.000   |
| • Frais techniques   | -FC 465.000   |
| • Frais administratifs   | -FC 9.300.000 |
| <b>TOTAL A PAYER</b>   |               |
| <b>REMBOURSEMENT</b> : Montant déjà payé suivant quittance n° _____ du _____ |               |
| <b>TOTAL A PAYER</b>   |               |

Je vous signale que l'intervention de votre contrat est conditionnée au paiement de la somme détaillée ci-dessus, montant que je vous demande de bien vouloir verser en espèces au compte n° 00151-1221572-25/CDF ouvert au nom de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo à Kinshasa.



MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES  
CONSERVATION FONCIERE TSHOPO I  
DIVISION DES TITRES IMMOBILIERS  
ISANGI

Téléphones : 0811480087 – 0810126700

N° 2.469.3/MIN/AFF/CTI/TSHO.I/059/2016

**Transmis copie pour information à :**  
- Monsieur le Comptable Public des Titres Immobiliers Tshopo I à Isangi.  
- Monsieur le Chef de Ressort de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo à Isangi.

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Huileries du Congo S.A (PHC) à Kinshasa.

Objet : Projet Contrat à la signature  
Terrain n° S.R 656  
Territoire de ISANGI  
Contrat d'emphytéose

Monsieur,

Me référant à votre lettre/O.M n° DG/060/015 du 29 juillet 2015 par laquelle vous sollicitez le titre de propriété pour votre Terrain inscrit sous le n° SR 656 à usage agricole, situé dans le territoire d'ISANGI, localité LILEKO SUD, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente, deux exemplaires d'un projet de contrat d'emphytéose tout en vous priant de bien vouloir me les renvoyer dûment revêtus de votre signature sur la formule « L'EMPHYTEOTE » accompagnés du bordereau de versement.

Ce contrat est établi aux conditions suivantes :

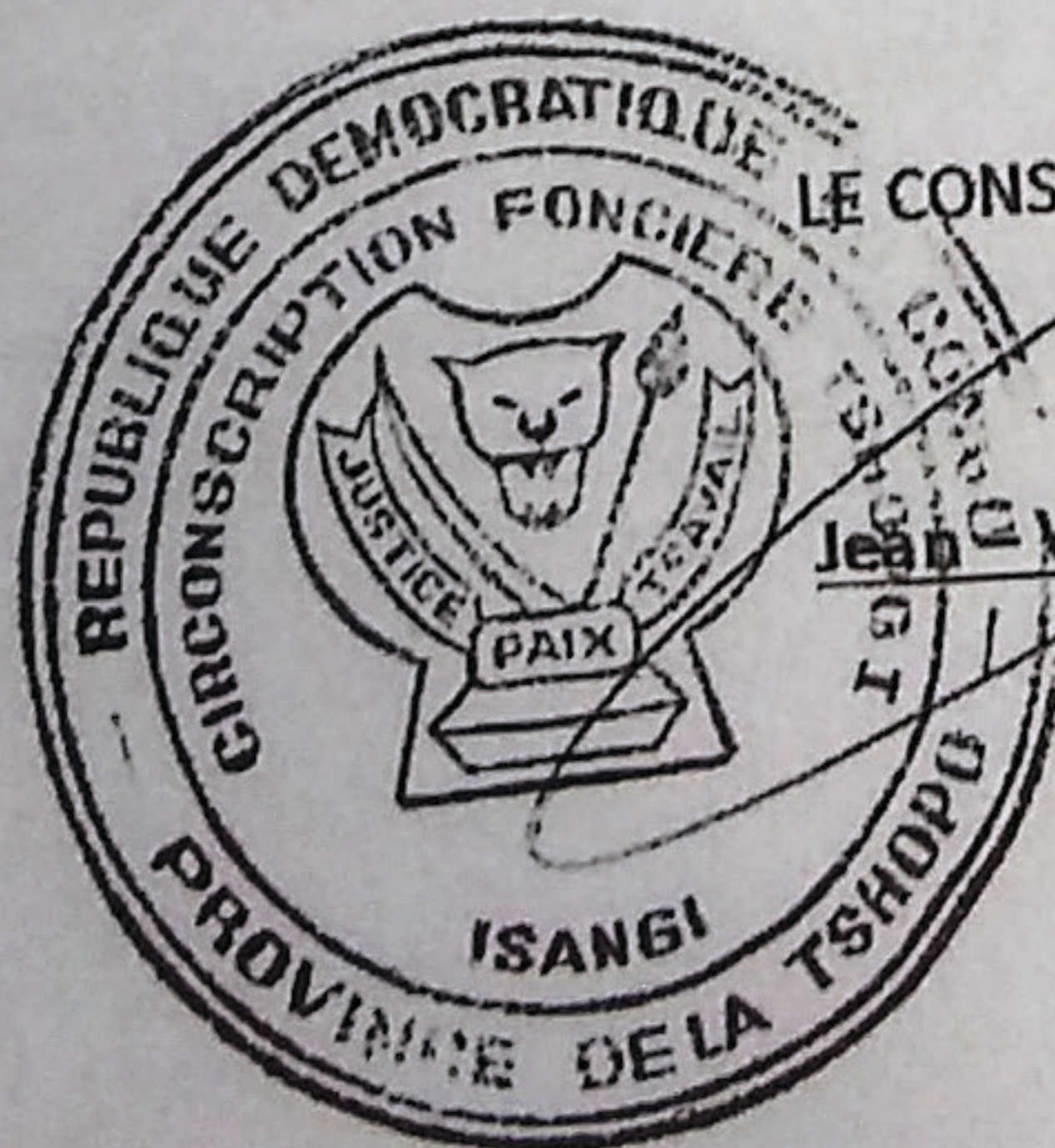
- Taxe d'établissement contrat : FC 1.860.00
  - Taxe croquis : FC 1.395.00
  - Note d'usage : FC 930.00
  - Frais techniques : FC 465.00
  - Frais administratifs : FC 9.300.00
- TOTAL A PAYER**

**DEDUIRE :** Montant déjà payé suivant quittance n° ..... du .....  
**TOTAL A PAYER**

Je vous signale que l'intervention de votre contrat est conditionnée au paiement de la somme détaillée ci-dessus, montant que je vous demande de bien vouloir verser en espèces sur le compte n° 00150-1228522-35/CDF ouvert au nom de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de la Tshopo à la Banque Commerciale Du Congo (BCDC) à Kisangani.

Votre désintéressement sera considéré comme la renonciation à votre demande qui sera d'ailleurs classée sans suite.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



LE CONSERVATEUR DES TITRES IMMOBILIERS

Jean Vicky MUNGANGA KIDITCHO BOZAKI

Chef de Division

